

# 10<sup>ème</sup> anniversaire du régime du délai – affaire privée

*Isabelle Moret, conseillère nationale PLR VD, Vice-Présidente du PLR Suisse*

Berne, 29 mai 2012  
Conférence de presse

Mesdames, Messieurs,

Oui au régime du délai en votation populaire et

Cette

-

de base.

En 2002, le peuple suisse a dit clairement oui au régime du délai, avec 72 % des voix. La prise en charge obligatoire des coûts de l'interruption de grossesse par l'assurance de base était partie intégrante de la loi votée.

Maintenant, 10 ans plus tard, les libéraux-radicaux et les conservateurs veulent remettre en question ce verdict indiscutable du peuple. Et ceci malgré le fait que la Suisse, avec sa réglementation libérale respectueuse des femmes, a atteint un des meilleurs résultats au monde, à savoir 6,8 interruptions de grossesse pour 1'000 femmes de 15 à 44 ans.

Le coût global de 20 millions de francs pour les interruptions de grossesse avancé par le comité

négligeables et ne dépassent pas 0,04 pourcent des coûts globaux de la santé. En comparaison, les

arguments sont infondés et non tenables.

? Les initiants en font abstraction totale.

Pour nous, le PLR, la liberté de décision de la femme est une priorité.

Reste que cette attaque contre le financement solidaire des soins est pour le moins préoccupante. Car elle ouvre la porte à toutes les questions : comment elle apporte aide et secours? Comment la société commence-t-elle à choisir quand et comment elle apporte aide et secours?

Le financement de l'assurance sociale est attaqué.

Faudrait-il encore soigner les accidents?



Est-  
incompatibles avec les convictions de certains?

particulier édicte son propre catalogue du bien et du mal.